Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Lassay - Tome IV

Lassay.

Chemins

Le chemin de Lassay à Villaines est mentionné en 1311. — M. Billard de Lorière remercie l'intendant d'avoir accepté le projet de réparation du chemin de Lassay à Domfront, en 1786.

Population

Population : 2.344 hab. en 1902 ; — 2.245 hab. en 1906.

Écoles

Outre le collège, il y avait à Lassay deux petites écoles pour les garçons, dont l'une fondée par le curé-doyen Jean-B. Bignon. — Nomination de R. Chedeville, prêtre, principal, 8 oct. 1792.

École libre ouverte par les Sœurs d'Evron, supprimée par circulaire ministérielle du 8 juil. 1902 ; — remplacée par deux écoles chrétiennes, maternelles et primaires, dirigées par des séculières.

Bénédictines

La reconstruction de la chapelle des Bénédictines, achevée en 1749, avait été précédée d'une visite des lieux par R. Pichot de la Graverie, sénéchal de la dame du Bois-Thibault, Marie-Vincente du Matz du Brossay, le 25 juin 1744. On devait bâtir dans le champ du Pont, entre le chemin de Mayenne et le couvent, une église de soixante pieds de long et vingt-deux de large. Le chœur des religieuses serait entre l'ancien parloir et l'église. C'est la partie du projet qui fut exécutée. Mais la dame s'était réservée le droit de joindre à l'édifice une chapelle seigneuriale pour son usage, avec bancs et armoiries intérieures et extérieures, ce qui ne fut jamais réalisé (*Bulletin,* t. XXIII, p. 499-502).

Château

Le château de Lassay a été de nouveau l'objet d'une étude historique par M. le marquis de Beauchêne qui a fait aussi des travaux considérables pour lui rendre son caractère, surtout en dégageant la barbacane construite en 1489. M. Eug. Lefèvre-Pontalis a donné de son côté une description technique dans laquelle il fait ressortir au point de vue de l'architecture militaire l'intérêt de ce château-fort, reconstruit après la guerre de Cent-Ans et alors que le rôle de l'artillerie devenait déjà à la préoccupation principale dans l'attaque comme dans la défense des places. Il faut pourtant admettre que le plan général du château reproduit dans sa disposition le plan du château démantelé en 1422, puisque M. de Beauchêne constate qu'on peut reconnaître dans les tours et courtines le point de reprise des travaux de 1458. Des vues photographiques rendent très intelligibles la description de M. Lefèvre-Pontalis (*Revue du Maine,* t. LVII, p. 106-140).

Nous savons aussi par les *Documents manceaux du XIV^e s.,* publiés dans les *Archives du Maine,* qu'en 1356 Jean de Barenton, français traîtreusement passé aux Anglais, avait été fait prisonnier, puis, enfermé au château de Lassay. En 1390, Marie, reine de Sicile, comtesse du Maine et dame de Mayenne, à l'occasion d'un conflit de juridiction qu'elle avait avec Robert de Vendôme, seigneur de Lassay, fit saisir au château de Lassay par ses officiers, une somme de 40 ℔ et les provisions en blé, avoine et viandes salées de la garnison.

La courtine qui relie les deux tours de l'ouest porte encore la cicatrice de la brèche qu'y fit le canon de Matignon quand il prit le château de vive force en 1569.

C'est le 2 mars 1574 et non 1573 que les frères Le Hérissé s'emparèrent pour trois ou quatre jours seulement de la place de Lassay. — Charles IX y nomme comme capitaine le 7 mars 1574 Franç. de Moré, sieur de la Blanchardière.

Le capitaine de Lavardin, futur maréchal, y tient garnison en 1576. — Louis Hurault, sieur de Villeluisan, prend le commandement de la place le 29 avril 1587. Enfin Claude de Chauvigné remplace le malheureux frère du chancelier Hurault de Chaverny, assassiné le 15 juin 1589, et c'est lui qui défendit la place pendant tous les troubles de la fin du XVI^e siècle.

Deux faits intéressants d'un autre ordre doivent prendre place dans les souvenirs historiques du château : l'impression des mémoires d'Armand de Madaillan, dont la première édition se fit clandestinement à Lassay sous les yeux de l'auteur en 1727, et sous ce titre : *Recueil de différentes choses.* L'autre incident est le séjour de Lavoisier, pour les expériences duquel un four avait été construit et subsiste encore dans l'embrasure d'une fenêtre.

Les deux plaques de cuivre portant les épitaphes de Léon de Madaillan et de Julie de Bourbon, sont conservées à la mairie (V. *Épigraphie,* t. I, p. 411).

Les dévastations avaient été telles au château et dans le domaine, pendant les premières années de la Révolution, que le directoire du département dut inviter les administrateurs de Lassay à réparer le tort fait envers le propriétaire. « Vous le savez mieux que nous, écrit-il le 29 juil. 1795, les propriétés de ce citoyen sont violées depuis six ans à Lassay avec une indécence sans exemple. Ils sont passés depuis le 9 thermidor et surtout depuis les premiers jours de prairial, ces temps à jamais désastreux où on signalait son patriotisme en vexant, en pillant, en dépouillant, en égorgeant un citoyen parce qu'il était noble. »

Le 15 juin 1799, la ville, craignant un coup de main des Chouans, est autorisée à transférer toutes ses administrations des Bénédictines au château, qui sera approprié à cet effet par Duradier, ingénieur de l'arrondissement.

Notes historiques

Notes historiques. — On sait que la ville de Lassay avait été faite chef-lieu de district par l'assemblée provinciale du 12 octobre 1787. Le registre de ses délibérations jusqu'au 7 décembre 1789 est heureusement conservé, tandis que ceux des autres districts semblent égarés ou détruits. Il y a donc intérêt à en tirer quelques renseignements.

Le bureau se composa de Paul-Nicolas Bignon, pour le clergé ; Jean-Alex.-René du Bois, s^gr de la Drouardière, pour la noblesse ; Christophe Piette, docteur-médecin, et Pierre Bottu-Moricière, procureur fiscal, pour le tiers-état. Ceux-ci prirent pour greffier Claude-René Champion-Sourderie, notaire à Lassay, 5 novembre. — Le

district comprenait trente paroisses : Lassay, Saint-Fraimbault, Chantrigné, Charchigné, Chevaigné, Couptrain, Courberie, Etrigé, Geneslay, Hambers, la Chapelle-Moche, le Housseau, la Baroche-Gondouin, le Horps, la Pallu, les Chapelles, Montreuil, Madré, Melleray, Niort, Neuilly-le-Vendin, Orgères, Poulay, Rennes-en-G., Saint-Denis-de-Villenette, Saint-Loup-du-Gast, Sainte-Marie-du-Bois, Saint-Julien-du-Terroux, Saint-Aignan-de-Couptrain, Tessé, Thubœuf.

Le bureau se fit envoyer les procès-verbaux des nominations municipales de ces paroisses, et le total des impositions, dont il prit connaissance le 20 décembre. Deux exemplaires de l'état de chaque paroisse, sur feuilles à deux colonnes, contenant : le nombre des feux, les impôts, les noms des seigneurs, curés, syndics, membres des municipalités, furent rédigés, l'un pour la commission intermédiaire du Mans, l'autre pour le bureau du district.

Le 25 mars, on s'occupe des travaux à faire sur la route de Prez-en-Pail à Domfront, et l'adjudication est faite pour 9.369 ℔, le 29 du même mois.

M. Piette avait offert sa démission le 25 mars. Le 16 juin 1788, M. le marquis d'Hauteville remplaçait M. du Bois de la Drouardière, décédé.

Les communications reçues de la commission intermédiaire concernaient : une enquête sur les non-catholiques, leur résidence, leur nombre ; sur les cimetières et leur clôture (8 mai 1788) ; — les mesures sanitaires, les moyens de favoriser l'agriculture, l'élevage des bestiaux, la culture de la betterave (21 mai), les diverses branches du commerce du district (11 sept. 1788).

Mais le mouvement de 1789 absorba vite l'œuvre de 1787 qui en avait été un prélude et désormais le bureau de Lassay, comme tous les autres, est sans emploi. Le 30 novembre, en raison de leurs affaires et de l'inutilité du voyage, les membres du bureau déclinent l'invitation de se rendre à l'assemblée provinciale du Mans. Le 7 décembre, MM. Bignon, Piette et Bottu ouvrent le paquet contenant les lettres patentes du roi et les décrets de l'Assemblée nationale et les envoient aux municipalités ; c'est le dernier acte du bureau de Lassay.

Révolution

La Révolution. — Les officiers qui furent obligés de livrer les clefs du grenier à sel aux émeutiers dans la nuit du 5 au 6 août 1789 étaient René Foucher de Commerçon et Jean Piette de Montfoucault. Louis Moulé de la Raîtrie, lieutenant de la maréchaussée de Château-Gontier, et le lieutenant Mignot, du régiment Royal-Roussillon, rétablirent l'ordre. La municipalité dénonce encore les émeutiers et les incendiaires le 1er novembre 1790. Mais elle est sans énergie quand Saint-Martin-Rigaudière, le 24 décembre 1791, à 9 heures du soir, fait battre la générale, sonner le tocsin et s'oppose avec la populace à l'installation au château de la gendarmerie sous les ordres de Gallery de la Tremblaie.

Le directoire, siégeant aux Bénédictines à partir du 15 novembre 1792, comprenait Deshaies, maire et président, Gab. Gonnet, Saint-Martin du Plessis, Paul Laporte, Bidard, Franç. Thoumin, syndic. Louveau-Dassé fut nommé le 23 mars suivant pour commander une garde nationale de 300 hommes, destinée à se porter partout contre les ennemis de la Constitution et les perturbateurs. Le directoire trouva un mot pour féliciter la Convention du triomphe des Montagnards sur les Girondins, il appela un « acte saint » l'exécution de ces derniers. Comme la Convention aussi, il nomma deux commissaires, l'infâme Volcler et Cholet, pour aller au Ribay ouvrir les paquets de la poste et décacheter les « lettres suspectes ».

Quoique la municipalité fût déjà renouvelée dans le sens révolutionnaire, ses membres sont encore traités

d'aristocrates et de scélérats le 6 et le 7 juin 1793, par le triumvirat Laporte, Rigaudière et Volcler, membres de la Société populaire fondée le 31 mai, et qui se réunissait dans l'église des Bénédictines. Aussi Esnue-Lavallée a-t-il à cœur d'épurer toutes les administrations Lasséennes (10 octobre).

Dans une relation adressée à Grosse-Durocher (15 septembre 1793), Laporte se vante d'avoir exécuté « on ne peut mieux l'arrêté du Comité de salut public de Paris », à la tête de 300 gardes nationaux. Tous les suspects sont dans les tours du château ou en fuite. Les aristocrates paient à chaque homme de sa garde 40 sols par jour. « Nous ne leur laisserons que les yeux pour pleurer… La municipalité, le Comité de salut, le district, ne forment plus qu'un seul corps », conclut-il.

A l'approche des Vendéens, Volcler conduit contre eux vers Sablé un bataillon qui se débande à Meslay et compte 100 déserteurs. On fait porter à Saint-Calais-du-Désert dix barriques contenant les archives du directoire. L'armée de Mayence, qui passe à Lassay dans sa retraite précipitée, achève de ruiner le pays et de l'affamer.

L'atrocité de la conduite des Jacobins, de Marat-Rigaudière en particulier, envers les quatre-vingt-neuf prêtres que l'on transférait à Rambouillet, à leur passage à Lassay, avait été telle qu'ils jugèrent opportun d'opposer une version de leur cru au récit des horreurs commises. Le conventionnel Letourneur se chargea de transmettre au Comité de Paris ces contre-vérités. A l'arrivée des prisonniers, y lit-on, « les femmes de Lassay se sont jetées à leurs genoux, leur ont demandé leurs bénédictions, se sont portées aux prisons, les ont ouvertes à tous les brigands, ont voulu massacrer le receveur du district, piller l'administration qui a eu toutes les peines à échapper à leur fureur. Enfin de braves sans-culottes, en petit nombre, on fait repartir les prêtres dans la nuit » (Arch. nat., AF^{II}, 170). Qu'on lise maintenant les dépositions des témoins au cours du procès de 1795, on verra quels odieux mensonges s'étalent dans ces lignes.

Les fonctionnaires nommés par Boursault après l'arrestation des terroristes furent : Champion-Sourderie, maire, et Perrier fils, agent national.

Juges : Dulaurent, Champion, Chapellier, Grosse-Chevrie, Fanneau-Lahorie. — Juge de paix, Gab. Gonnet.

Directoire : Goupil, Bidard, Bachelier, Fanneau-Lahorie, Guezet, agent national, Leroyer, secrétaire.

François-Primaudière avait déjà renouvelé le Comité révolutionnaire, le 5 juin 1794, en lui laissant une nuance terroriste quelque peu atténuée. Son règlement comportait l'assiduité des membres aux assemblées les jours de décadi et quintidi, et les jours de poste ; puis plus tard la présence en permanence de deux membres ; la division en quatre bureaux, correspondants aux quatre cantons.

Boursault, le 11 nov. 1794, régénéra plus efficacement le Comité qui garda dans ses attributions l'arrestation des Chouans et de leurs complices. Il créa surtout comme dans les autres districts une commission philanthropique qui en quatre jours fit relâcher les détenus contre lesquels il n'existait aucun motif légal d'arrestation.

A partir de 1795, la ville est tenue en alerte par les Chouans de Frotté. « Ils augmentent d'une manière effrayante », écrit le général Gency au général Duhesme (10 avril). Le général La Barollière met la ville en état de siège (20 février 1796). Un combat assez chaud a lieu sous les murs mêmes de Lassay (24 mars). Les insurgés, au nombre de 4.000, occupent le district. « Pendant plus de deux ans, écrit-on le 19 avril 1798, ce pays a été le repaire des Chouans. Les patriotes ont été obligés de se réfugier là où il y avait de la troupe ».

Le 1^{er} bataillon de la 6^{e} demi-brigade semble s'être plu à dévaster les édifices de la ville avant de la quitter, 25

mai 1796.

La correspondance administrative et celle du général Darnaud, éclairent utilement l'histoire du soulèvement spécialement royaliste de 1798-1800.

Nous y avons une description de l'équipement et des ressources des Chouans, et un exposé de leurs projets, faits par un nommé Fr. Bruneau qui avait été pris par les insurgés et qui s'était évadé. Son récit ne manque pas d'intérêt ; il est du 17 juillet 1799. Les Chouans, d'après ce témoin, portent la carmagnole bleue avec ganse blanche, en forme de dolman, chapeau à trois cornes bordé de velours, sans autre marques distinctives, gilet d'écarlate demi-croisé avec boutons blancs, pantalon bleu boutonné tout le long, de petits brodequins bleus, souliers cloués à cinq rangs avec du clou à grosse tête au milieu, les bords avec des paillettes différentes pour se reconnaître dans leur marche. C'est à Lassay qu'ils trouvaient tous ces objets. Beauregard leur fournissait l'argent. Batard-Razelière vendait les chapeaux. Leurs tailleurs étaient : Prevert de Chevaigné, Louet et Salard de Charchigné. Les anciens Chouans fournissaient les armes, et les armuriers de Lassay les entretenaient.

Ils se préparaient à favoriser le débarquement de Blondel (Frotté) et de 1.500 hommes qui devaient marcher sur Paris.

On songe à fortifier le poste militaire et à y faire contribuer celui d'Ambrières (2 oct. 1799), puis on demande des renforts au général (6 oct.). Frotté menace la ville du sort de Couterne, qu'il a incendiée en partie (16 et 18 oct.). Ces appréhensions n'empêchent pas les Lasséens et les Mayennais de recevoir fort mal le commandant de la 7^{e} C^{ie} des colonnes mobiles, qui a exposé sa vie, dit-il, pour le salut du pays. Quant à la colonne de Lassay, Preux, son commandant, demande qu'elle soit déplacée, car elle devient très indisciplinée et les désertions s'y multiplient (21 oct.). On pratique le système des otages qu'on fait enfermer au château, leur première prison étant insuffisante ; mais il faudrait des citadelles, tant ils sont nombreux. Frotté est près de Lassay (29 oct.) : il tient encore la campagne et a battu la troupe près de la Ferté ; aussi se plaint-on du départ de la garnison (27 décembre). Derouet, capitaine, demande des renforts aux généraux Chabot et Darnaud, contre les rebelles qui pillent les environs (8, 11 janvier, 17 février 1800), même après la soumission des chefs. Le 14 mai, on signale encore la présence dans le pays de quatre ou cinq brigands, ayant pour chef *Rembelli,* de la bande de Raimbault, de Marcillé. Enfin le sous-préfet de Mayenne apprend au préfet du département « qu'il a été distribué à Lassay environ deux cents fusils anglais à des coquins qui veulent réveiller la guerre civile, qu'il y a encore des tentatives d'embauchage à Niort et à Melleray, 24 août 1800. Ce dernier écho de la Révolution demanderait à être confirmé.

Maires

Maires : Maillard et plusieurs officiers municipaux font leur démission, 17 sept. 1791. — *Mézange,* 1904.